



SERVICE DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index égalité ou égalité mise à l'index ?

Malgré son statut de grande cause nationale, le gouvernement confond vitesse et précipitation en n'accordant que trois jours aux organisations syndicales représentatives pour se prononcer sur les décrets d'application relatifs à l'index égalité.

Selon **FO**, les éléments communiqués s'avèrent insuffisants pour se prononcer sur la réelle efficacité de cette méthodologie. En effet, sur 40 000 entreprises concernées, seules 35 ont fait l'objet d'une simulation sur l'ensemble des critères ! De plus, les résultats n'ont pas été transmis aux organisations syndicales représentatives malgré deux courriers communs envoyés depuis le mois de septembre.

En outre, **FO** s'inquiète de changements notables entre les annonces faites lors de la multilatérale et le contenu des décrets. En effet, le risque d'invisibilité des écarts de rémunération est accru. Ainsi, à profil identique, un écart de 5% entre les femmes et les hommes sera considéré comme inexistant !

Qui plus est, les indicateurs mesurant les écarts d'augmentations et de promotions seront pris en compte uniquement lorsque le groupe de comparaison portera au moins sur dix personnes de chaque sexe. De fait, bon nombre de salariés risquent de passer sous les radars.

Concernant l'attribution d'une augmentation consécutive au retour de congé maternité, la revendication **FO** de l'instauration d'un malus par salariée non augmentée n'a pas été entendue.

Pour **FO**, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes est essentielle. L'outil permettant d'y parvenir mérite donc d'être perfectionné. Dans l'attente de la communication des tests et simulations et d'une multilatérale, **FO** estime nécessaire la suspension de la publication des décrets.

Paris, le 21 décembre 2018

Contacts :

Béatrice CLICQ
Secrétaire confédérale
Secteur Égalité et Développement
blicq@force-ouvriere.fr

Yves VEYRIER
Secrétaire Général
yveyrier@force-ouvriere.fr

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14 - Tel : 01 40 52 82 00

Siret : 784 578 247 00040 – Code APE 9420Z